DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 20 avril 2023

04.2023-17	**Compétence : FAMILLE** **OBJET : Demande de subvention auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) dans le cadre du dispositif Grandir en milieu rural**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°28.03.2023-28 du Conseil communautaire en date du 28 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT l'organisation d'une conférence pour les parents et leurs adolescents sur le thème de la santé mentale,

CONSIDERANT l'opportunité de solliciter un soutien financier auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour contribuer au financement de cet évènement,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant pour l'évènement cité ci-dessus :

Dépenses prévues		**Recettes prévues**	
Intitulé	Montant TTC en €	Intitulé	Montant TTC en €
Intervenant psychologue	500.00 €	CAF	496.48 €
Compagnie théâtre	1 090.00 €		
Achats	50.00 €	CSMA	815.10 €
Communication	66,67 €		
Charges de personnel	1 104.91 €	MSA	1 500 €
TOTAL DÉPENSES	**2 811.58 €**	**TOTAL RECETTES**	**2 811.58 €**

ARTICLE 2 : de solliciter l'aide auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour un montant de 1 500 € (mille cinq cent euros),

ARTICLE 3 : de signer tout acte relatif entre Clisson Sèvre et Maine Agglo et les services de la MSA lié au dispositif Grandir en milieu rural pour la mise en œuvre de l'évènement inscrit dans la démarche d'éducation et de promotion de la santé.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le P .

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Tr .

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230424-7-AU

Acte certifié éxécutoire
« Pour extrait conforme au registre »
Réception par le Préfet : 24-04-2023
Publication le : 24-04-2023

Publication sur le site internet le : 24/04/2023